



FICHE DE POSTE - EMPLOI ETUDIANT

Référence : 2024-25-006

Code poste : 750011039

Intitulé du poste (F/H) : Preneur(se) de notes pour un(e) étudiant(e) en situation de handicap

Service d'affectation : Service des études

Période du contrat : **1^{er} semestre 2024-2025 : du 23/09/2024 au 13/12/2024 inclus**

Volume horaire : **2 heures / semaine**

Nombre de postes ouverts : **2 à 3**

Rémunération : **taux horaire SMIC**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais)

14 rue Bonaparte

75006 Paris

Missions et activités principales :

Sous l'autorité de la cheffe du service des études et en lien avec l'enseignant responsable de cet enseignement, l'étudiant(e) assure des missions de preneur de notes pour un(e) étudiant(e) en situation de handicap :

- Prise des notes pendant les cours magistraux. Ces notes doivent être lisibles, claires, complètes et cohérentes. Tendre à l'exhaustivité.
- Organiser les notes, les numéroter et les transmettre rapidement à l'étudiant(e) concerné(e) (délai de 48 heures maximum).
- Transmettre également ses notes au service des études (gestionnaire de cycle).

Le (ou la) moniteur (trice) s'engage à suivre l'intégralité des studios de projet concernés par cette mission et à être présent(e) le jour du rendu du semestre. En cas d'empêchement (maladie, grève des transports...), le (ou la) moniteur (trice) devra en informer immédiatement l'enseignant coordinateur, le service des études et transmettre ses justificatifs (arrêt maladie) au service RH.

Diplôme(s) demandé(s) et/ou niveau de qualification :

Être inscrit(e) en 3^e année de licence.

Expériences et compétences souhaitées :

Savoirs :

- Très bon niveau dans la discipline concernée par le cours en amphithéâtre

Savoir-faire :

- Prise de note
- Esprit de synthèse
- Rigueur
- Aisance à l'écrit

Savoir-être :

- Capacité de transmission, sens de la pédagogie
- Adaptation
- Capacités relationnelles

Descriptif de l'employeur :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 20 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'école a pour objectif de former ses 1000 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses 3 laboratoires.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

Descriptif du service :

L'ENSA Paris-Malaquais emploie 85 enseignants permanents (et plus de 200 intervenants extérieurs) et 46 agents administratifs. Le budget annuel de l'établissement s'élève à environ 4 M€, hors masse salariale prise en charge par le ministère.

L'administration de l'établissement est organisée en onze services : la direction, le service des études, le service des relations internationales, le service de la recherche, la bibliothèque, le service des ressources humaines, le service des affaires financières et des achats, le service de la communication, le service informatique, le service de la sécurité, de la logistique et des bâtiments, l'agence comptable.

Service recruteur : Le service des études accueille les étudiants pour toutes les questions concernant le déroulement de leurs études. Il a en charge les inscriptions administratives et pédagogiques. Il élabore le calendrier pédagogique annuel, le programme des enseignements et les emplois du temps des étudiants à la semaine. Le service des études a également pour mission de promouvoir et d'accompagner le développement de la vie associative et étudiante au sein de l'établissement.

Informations sur le poste et envoi des candidatures :

Eglantine Jastrabsky, adjointe vie étudiante et professionnalisation
eglantine.jastrabsky@paris-malaquais.archi.fr

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat par courriel, à l'adresse suivante :

recrutements@paris-malaquais.archi.fr

Date limite d'envoi des candidatures : 18 septembre 2024

Date de mise à jour de la fiche de poste : 09/09/2024